

## AEF Habitat et Urbanisme

Dépêche n°10101

Paris, lundi 21 janvier 2013, 17:57:32

### RSE : trois questions à Catherine Hluszko, chef de mission RSE à l'USH



Catherine Hluszko, chef de mission RSE pour l'USH dresse pour AEF Habitat et Urbanisme, mercredi 16 janvier 2013 près d'un an après le lancement de l'institut RSE (AEF Habitat et Urbanisme n°7363) (1), un état des lieux des démarches engagées par les bailleurs sociaux : « Nous sommes loin d'une sorte de greenwashing pour redorer leur image. » « Nous relevons [néanmoins] des progrès à réaliser en matière de démarche RSE concernant la maîtrise des risques de santé à l'intérieur des logements, la politique d'achat responsable ou encore le respect des droits humains fondamentaux des salariés ». Elle indique par ailleurs qu'un référentiel RSE est en cours de définition par l'UROHLM [union régionale des organismes HLM] du Languedoc Roussillon.

**AEF Habitat et Urbanisme** : Près d'un an après le lancement de l'institut RSE, comment l'USH perçoit les démarches engagées par les organismes HLM ?

**Catherine Hluszko** : Nous recensons une centaine d'organismes HLM actuellement dans une démarche RSE qui représentent près de 30 % du patrimoine HLM et environ 35 % des salariés du secteur. Il y a une sur-représentation des organismes de grande taille ce qui est très dynamisant pour la profession puisque cela va « tirer » les autres. Nous saluons d'ailleurs une situation remarquable en termes de déploiement RSE dans les petites structures.

Et nous sommes loin d'une sorte de greenwashing pour redorer leur image. La démarche RSE telle que constatée sur le terrain se conçoit comme un outil de structuration de l'organisation, ses principes s'appliquent à l'ensemble de l'activité de l'organisme, se traduisant par la formalisation écrite de détermination d'axes prioritaires, d'engagements de progrès, de chartes de bonne conduite et l'application du principe de redevabilité, c'est-à-dire la production de documents spécifiques de reporting. Nous constatons un engagement fort des directions générales qui réclament le plus souvent l'accompagnement d'une structure extérieure pour disposer d'un regard neutre et indépendant.

Nous relevons cependant des progrès à réaliser en matière de démarche RSE concernant les axes suivants : la maîtrise des risques de santé à l'intérieur des logements, la politique d'achat responsable ou encore le respect des droits humains fondamentaux des salariés, tel que l'entend la RSE à savoir entre autre l'égalité hommes-femmes et la promotion de la diversité. Il faut d'ailleurs noter que l'institut RSE va mettre en place un conseil d'orientation composé d'une trentaine de personnalités provenant du milieu associatif, bancaire, des élus, experts de la RSE, organismes HLM ou encore des fédérations de bâtiment afin de nous aider sur des thématiques que nous n'avons pas encore identifiées. Les membres se réuniront pour la première fois fin mars. Et un réseau HLM de la RSE, groupe d'échanges entre praticiens du secteur, se réunira deux à trois fois par an et pour la toute première fois en avril prochain.

**AEF Habitat et Urbanisme** : Quels sont les différents modèles de démarche RSE des organismes HLM ?

**Catherine Hluszuko** : Il n'y a en effet pas une démarche RSE unique. Nous dénombrons 40 organismes qui ont choisi la « notation extrafinancière » (2), 20 se sont tournés vers un projet d'entreprise RSE autour de l'ISO 26 000 (3), 15 ont choisi le référentiel Eurho GR porté par l'association Delphis (4). D'autres démarches sont observées comme l'obtention du label européen Discerno, l'autoévaluation des bonnes pratiques sociétales ou bien encore la publication d'un rapport d'activités annuel avec plusieurs entrées RSE. Nous avons aussi relevé le recours à l'Afnor Certification par deux organismes - Aquitanis et SDH [Société dauphinoise pour l'habitat] - pour évaluer la démarche de l'organisme au titre du référentiel Afaq 26 000. À noter par ailleurs qu'un référentiel RSE est en cours de définition par UROHLM [union régionale organismes HLM] Languedoc Roussillon.

**AEF Habitat et Urbanisme** : Certains organismes semblent regretter que l'USH n'ait pas engagé une démarche RSE...

**Catherine Hluszuko** : En effet, une démarche RSE comme présenté précédemment, l'Union n'en a pas. Mais l'USH a un conseil social qui réunit les parties prenantes du milieu, c'est une instance de dialogue essentielle pour les organismes. C'est une « attitude RSE en soi » et il y en a beaucoup d'autres...

(1) L'institut RSE est présidé par le directeur général adjoint de 3F Patrice Roland (AEF Habitat et Urbanisme n°7564).s

(2) Il s'agit, pour l'essentiel, d'évaluer les politiques sociale, environnementale et de gouvernance des entreprises et d'établir ensuite un rating à partir de grilles de critères adaptés.

(3) La norme ISO 26 000 donne des lignes directrices aux entreprises et aux organisations pour opérer de manière socialement responsable : agir de manière éthique et transparente de façon à contribuer à la bonne santé et au bien-être de la société.

(4) Delphis est un réseau associatif d'ESH qui vise à « échanger leurs connaissances et savoir-faire pour améliorer leur performance professionnelle ».

- **Contact** : USH (Union sociale pour l'habitat), Christine Dalle, Direction de la communication, 01 40 75 52 70, christine.dalle@union-habitat.org

Dépêche n° 10101 © Copyright AEF Habitat et urbanisme - 2009/2013

Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission, de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de AEF Habitat et urbanisme.